



## Le BULLETIN de MENAT

### Les vœux du Maire

Chers administrés, chers amis,

Il n'est pas trop tard pour que le conseil municipal, les employés communaux et les secrétaires se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, joie, réussite et surtout santé pour cette nouvelle année 2017.

Grâce à ces quelques pages, j'espère vous apporter des informations quant à la vie de notre municipalité. Nous vous donnerons ainsi régulièrement à travers ce support des nouvelles de votre commune

Bien à vous. Daniel MAZUEL

### 1. INFOS COMMUNALES :

- **Le Conseil Municipal :**

Suite à la démission de Sébastien Mehaux, 3<sup>ème</sup> adjoint, en charge du budget et ayant quitté notre commune, c'est Patrick Priolet, Conseiller Municipal, qui a été nommé 3<sup>ème</sup> adjoint et qui s'occupe à présent du budget de la commune.

- **Le Personnel :**

- Un nouvel employé communal stagiaire depuis janvier 2016 : Régis PEYNET
- Un CUI depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour un an: Fatima Eddaraai : Adjoint technique chargée de différentes missions : animation temps d'activité périscolaire, service cantine, ménage (école, mairie, médecin, gites, sanitaires camping), etc...
- Non renouvellement du chantier d'insertion en fin d'année suite aux nouvelles dispositions fixées par l'état

- D'où, recrutement de trois CUI au 3 janvier 2017 pour un an (choisis dans le personnel du chantier d'insertion) pour palier à la réalisation des travaux dont le chantier avait la charge. Il s'agit de : Valérie PETIT, Alain PY et Frédéric DRONIAK

- **Les Droits civiques et devoirs :**

- Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie afin de se faire connaître et faciliter ainsi la transmission d'informations à notre facteur.
- Le recensement de la population a lieu du 19 janvier au 18 février 2017
- Point Propre : **rappel** : tri à effectuer par les utilisateurs : plastiques, cartons, verres, piles, huiles sont à mettre dans les containers prévus à cet effet et non déposés à l'extérieur. Pour les autres objets, merci de vous rendre à la déchetterie à St Eloy les mines qui collecte les encombrants
- Container à déchets du cimetière : **rappel également** : utilisation exclusive pour les déchets **verts** provenant du cimetière. Merci de respecter les consignes
- Clôtures des riverains de nos chemins communaux : merci aux riverains de procéder à l'entretien des clôtures afin de ne pas laisser trainer des fils de fer qui se prennent dans les lames lors du broyage effectué par l'employé communal
- Chiens : Afin de préserver un cadre agréable dans les rues de notre village, merci aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de ces derniers

- **Les Infos générales**

- Des panneaux de **limitation de vitesse à 30 km/h** ont été posés à plusieurs emplacements dans le bourg. Merci de les respecter. Attention aux enfants ...
- Les horaires de la **poste** ont été modifiés : le bureau est fermé le samedi matin et ouvert le jeudi après midi
- L'Association Protectrice des Animaux (**APA**) du 63 annonce le lancement d'une campagne de stérilisation gratuite des chats libres du 1er février au 28 avril 2017.  
**Cette opération sans précédent peut contribuer à résoudre durablement le problème de la prolifération des chats libres.** Pour toute information concernant les aspects logistiques de capture et de transport, merci de contacter l'APA : Tel : 04 73 91 35 36 – Email : secretariat.apanimaux63@orange.fr

- **Semerap : Prix de l'eau :**

	Part Semerap	Part Syndicale	Total
<b>2016</b> : m3 :	0.73972	0.66501	1.40473
Abonnement :	18.08	32.39	50.47
<b>2017</b> : m3 :	0.74404	0.66501	1.40905
	+ 0.6 %	0 %	+ 0.3 %
Abonnement :	17.95	32.39	50.34
	- 0.7 %	0 %	- 0.3 %

Les frais de gestion assainissement autonome pas d'augmentation sur la participation forfaitaire aux frais de gestion du service soit : Tarif 2017 : 6 euros HT par abonné

- **Logements communaux** : à l'échéance du bail emphytéotique avec Dom'aulim, bailleur social, les deux logements des Grelins ont été réintégrés dans le patrimoine de la Commune

## 2. LA VIE FESTIVE COMMUNALE :

- Rappel festivités 2016 : 245<sup>ème</sup> foire aux choux très animée, fête patronale organisée avec la contribution des associations
- Assemblée Générale du Club de l'Age d'Or le 5 janvier 2017 qui s'est terminée avec une délicieuse galette réalisée par notre boulanger, accompagnée de café et de cidre
- Repas du CCAS le 28 janvier 2017. Somptueux buffet d'entrées, plats chauds servis à table et farandoles de dessert en buffet (préparés par Christian Desmaison) ont ravi les participants. Joyeuse ambiance à laquelle a contribué l'orchestre de René Picaud..
- Repas du Club de l'Age d'Or le 2 février au Foyer Rural : Cassoulet servi par le Gourmet Fiolant dans la bonne humeur. Repas très apprécié par sa quantité et qualité.
- Loto du foot le 5 février au Foyer Rural
- Thé dansant école buissonnière le 19 février au Foyer Rural



## 3. LES DIFFERENTES COMMISSIONS

### a) La Commission travaux

Différentes réalisations à citer :

- Foyer rural : remise aux normes pour handicapés, changement portes du hall d'entrée, réfection de la cuisine
- Réfection de logements communaux : logement au dessus de la poste, logement au dessus du snack qui a ré-ouvert en juillet 2015



### b) La Commission Tourisme

- **Camping et Gîtes**

Encore une belle saison 2016 sur le site des Tarteaux avec de nombreuses locations de gîtes et des week-ends complets

Les gîtes sont particulièrement demandés par des groupes : pêcheurs (attirés de la rivière à proximité) , randonneurs (nombreux chemins de randonnées), kayakistes (plusieurs descentes possibles sur la Sioule) ; la fréquentation concerne les habitués qui reviennent depuis de nombreuses années et aussi des clients qui veulent découvrir et visiter notre belle région des Combrailles.



Le camping a connu également une bonne fréquentation avec une clientèle fidèle depuis de nombreuses années (nous avons la vétérante âgée de 90 ans adepte du camping depuis plus de quarante ans), la clientèle nouvelle qui découvre et prolonge souvent son séjour, les irréductibles des week-ends et bien sûr les vacanciers de passage.

Cette année, un relooking de l'accueil a été fait ainsi qu'une réfection des sanitaires (peinture, faïence, changement des portes de douches) à la plus grande satisfaction de tous.

Notre clientèle repart enchantée de son séjour (que ce soit pour partager en famille randos, canoës, baignade ou pour pratiquer la pêche à la truite), dans un superbe site très calme. A citer aussi l'accueil qui est en place pour que tout se passe au mieux. Alors merci à tous ceux qui ont contribué à ce que cette saison soit réussie, et notamment à Johnny, notre Conseiller Municipal.

- **L'Office de tourisme des Combrailles œuvre aussi pour vous !**

- Un agenda mensuel : nous relayons les animations auprès des prestataires, des collectivités, des associations et des estivants des Combrailles. Nous informons aussi la presse
- Marchez, découvrez nos Combrailles : Les plus beaux points de vue, les sentiers cachés, les cascades... 34 fiches randonnée pour parcourir les Combrailles du nord au sud en vente à 1 € dans vos bureaux de tourisme
- Geocaching : de nouvelles caches à découvrir dans les Combrailles : C'est une chasse au trésor à faire en famille
- Un site internet adapté à tous supports. [www.tourisme-combrailles.fr](http://www.tourisme-combrailles.fr)
- Des espaces d'accueil et des boutiques modernisés
- Des vidéos promotionnelles : une vidéo réalisée sur la pratique du VTT dans les Combrailles et une autre sur la qualité des prestations touristiques des Combrailles. Voir sur : Youtube : <https://www.youtube.com/user/tourismecombrailles>

**Une année positive :** L'office de tourisme a reçu **18843 personnes**, une fréquentation en **augmentation de 6 %**. La fréquentation du site internet poursuit sa croissance exponentielle avec 120 000 visites soit une augmentation de plus de 35 % sur l'année.

- Les projets 2018
  - . Création d'un circuit VTT, en toute liberté, d'environ 300 km sur une semaine.
  - . Création d'une application randonnées sur les Combrailles à l'aide de votre smartphone, tout en marchant.

### c) La Commission Ecole



Notre école se porte bien avec à ce jour 65 élèves répartis sur 3 classes : Classe Maternelle (Petite, Moyenne et Grande Section et depuis début janvier Toute Petite Section avec 2 enfants arrivés après les vacances de Noël : 19 enfants au total ; Classe de CP, CE1 : 21 élèves ; Classe de CE2, CM1, CM2 : 25 élèves. Cécile Néraud travaille avec les 4 sections de maternelle, Thomas Zukow-Régner assure l'enseignement des CP et CE 1 et Amandine Zukow-Régner celui des CE 2, CM1 et CM2.

L'équipe des 3 enseignants, ainsi que l'ATSEM est la même depuis plusieurs années. L'école bénéficie également de l'aide du RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) qui intervient à la demande des enseignants ou des parents. Il est composé d'un psychologue scolaire et de deux enseignants spécialisés pour palier les difficultés scolaires.

L'école dispose d'une cantine scolaire et d'un service de garderie à partir de 7h30 le matin jusqu'à 18h le soir. C'est la municipalité qui prend en charge les personnes nécessaires au fonctionnement de ces deux services.

En matière d'équipements, l'équipe municipale soucieuse de l'évolution de l'école et de son devenir a investi dans plusieurs domaines. Après l'achat en 2011 du tableau numérique interactif pour la maternelle et la classe mobile pour les élémentaires (ordinateurs portables), nous avons investi en 2014 dans l'achat de tablettes numériques (ipads). Enfin en 2016, le mobilier des classes élémentaires a été remplacé pour la rentrée scolaire par des tables et chaises neuves, modulables et adaptables suivant la taille des enfants. En 2017, un projet de complément de mobilier est en cours.

De plus, grâce à l'implication de l'Ecole Buissonnière (association de parents d'élèves) mais aussi de la municipalité (vente des mobiliers anciens au profit de la coopérative scolaire), les enfants ont pu bénéficier en 2016 d'un voyage scolaire sur 3 jours / 2 nuits en Vendée.



Implication également de la municipalité pour les temps d'activités périscolaires qui se déroulent cette année encore sur 3 jours : lundi et jeudi de 13h30 à 14h30 et mardi de 15h30 à 16h30. Les animations sont diverses et enrichissantes : théâtre, dessin coréen, danse, nombreuses activités manuelles : pâte à sel, pâte fimo, poterie, killing, cartonnage, création de petits sujets, etc... Ces activités changent entre chaque vacances scolaires pour diversifier au maximum. D'autres projets sont prévus pour le 3<sup>ème</sup> trimestre : jardinage, initiation à la pétanque, activité sportive ...



Suite au plan Vigipirate, le stationnement et la circulation sont réglementés sur la place de l'École (dite place de la Poste). Le stationnement doit se faire exclusivement sur les places réservées à cet effet et l'arrêt sur la voie de circulation est interdit. Des contrôles de gendarmerie seront effectués pour le respect de ces dispositions.

#### 4. LA VIE D'UN VILLAGE

Le village du PIOGAT possède un très beau lavoir qui avait besoin d'une remise en état. C'est chose faite suite à la mobilisation de nombreuses personnes dans l'année 2016 : concours de la municipalité au niveau financier, participation de l'employé communal Stéphane, aide bénévole des habitants du village : Robert Garachon (dit Robik), Jean Boudeau et Daniel



Laforest. Plusieurs travaux ont été effectués : captage de source, étanchéité, évacuation du trop-plein du puits jouxtant le lavoir. Ce lavoir, magnifique et fonctionnel, se trouve sur le passage des touristes qui le découvrent en allant à l'Arborétum et au Menhir du bois des Brosses. Ce chemin a été rendu carrossable ainsi que le chemin forestier de ce bois grâce au financement de la Communauté de Communes du Pays de Menat. Il sera d'ailleurs rétrocédé prochainement à la commune de Menat par la nouvelle Communauté de Communes. Il est maintenant un lieu de promenade en toute sécurité pour les marcheurs qui recherchent le calme et le bien-être

Un jeune couple locataire dans le village du PIOGAT a choisi de construire sa maison à l'entrée du village.

L'union bouliste Piogatoise a agrandi son terrain principal en supprimant la haie centrale, afin d'avoir une plus grande aire jeux lors des concours officiels pour la plus grande satisfaction des mordus de la pétanque.

Nous espérons que vous aurez eu du plaisir à nous lire. A très bientôt. Bien amicalement.